

12 septembre 2011

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 12 septembre 2011 à 20h00.

Présences : Julie Simard, Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claire Pouliot avec l'ajout au varia du point suivant : - Inondation du 28 août.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2011 est proposée par Michel Fortin.

Il est proposé par Claire Pouliot et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$70,236.28 (chèques numéro 15 589 à 15 644 sauf 15 590 & 15 604 & 15 616).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande si une demande à été faite auprès de la Sécurité publique afin d'être déclaré sinistré. Cathy Poulin mentionne qu'elle a été en contact avec eux à quelques reprises. La Sécurité publique demande à ce que la municipalité prenne le nom de tous les sinistrés. Par la suite, ceux-ci contacteront tous les sinistrés.

Une citoyenne demande si des travaux seront faits dans la rivière des Fermes. Le conseil répond que c'est Denis Desbiens à la MRC Robert-Cliche qui est responsable des cours d'eau dans toute la MRC. Bien évidemment, celui-ci est débordé. Il fera une visite dans le secteur pour déterminer quel cours d'eau aura besoin d'être travaillé.

MANDAT À LA FIRME SPÉCIALISÉE *INSPEC-SOL INC.* POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX AU CHANTIER DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DE LA ROUTE 112 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRÉDÉRIC, SELON LE PROJET N° 587798-203

Il est proposé par Marco Laplante, appuyé à l'unanimité et résolu :

Qu'un mandat soit donné à la firme spécialisée *Inspec-Sol inc.*, conformément à la recommandation de *Roche Itée, Groupe-conseil* du 16 août 2011, pour le contrôle qualitatif des matériaux au chantier dans le cadre du projet de réfection des infrastructures municipales de la Route 112 de la Municipalité de Saint-Frédéric, selon un montant forfaitaire global approximatif de 6 075.00\$ (taxes applicables en sus), le tout conformément à la proposition budgétaire de la firme *Inspec-Sol inc.* du 16 août 2011.

ADOPTION RÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 DE L'OMH

Sur proposition de Claire Pouliot et adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil municipal de Saint-Frédéric adopte les révisions budgétaires 2011 de

l'O.M.H. de Saint-Frédéric au montant révisé de 115 038\$. La quote-part de la municipalité qui est de 10% s'élève donc à 11 504\$ au lieu de 11 382\$ prévu initialement.

DEMANDE SOUMISSIONS POUR COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric procède à un appel d'offres pour la cueillette des ordures ménagères pour un contrat débutant le 1^{er} novembre 2011 et se terminant le 31 octobre 2014 à raison de 35 collectes par année.

Le montant du contrat dépassant surement 100 000\$, l'appel d'offres sera mis sur le site internet SEAO tel que l'exige la loi.

ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES

Mme Line Madore, agente de développement, fait une courte présentation de l'Association des familles monoparentales recomposées la Chaudière.

DEMANDE DE TRANSFERT DU DISCRÉTIONNAIRE

Attendu le sinistre du 28 août dernier qui a endommagé grandement les chemins municipaux, il est proposé par Carl Lessard et résolu à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric demande au député Janvier Grondin la possibilité de transférer son discrétionnaire de 15 000\$ qui avait été demandé pour de l'asphalte dans la rue Lehoux pour du gravier dans les rangs qui ont été endommagés.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

Plusieurs routes ont été endommagées lors des fortes pluies du 28 août dernier. Quelques unes de celles-ci ont été réparées. Le lundi, lendemain du 28 août, le fossé où Georges-Aimé Vachon été réparé ainsi que le Rang 3 et la Route Lessard. Le mardi et les jours suivants, le 1^{er} Rang (pour les dommages les plus importants), le rang St-Narcisse et finalement le rang St-Amable ont été réparés. Il reste présentement le rang Saint-Olivier qui est grandement endommagé ainsi que le Rang 2.

Pour ce qui est des ponts, la municipalité a demandé au MTQ si ce serait possible de réparer celui de la route Lessard avant l'hiver à cause de la problématique du Rang 3. Dès qu'une décision sera prise, le MTQ avisera la municipalité. Pour la Route 276, le MTQ a mentionné que ça n'ira surement pas avant l'été 2012. Pour le pont de St-Olivier, ils ne le mettront pas prioritaire vu que ce chemin est fermé l'hiver.

b) Loisirs et embellissement

Rien à mentionner.

c) Eau potable

Rien à mentionner.

d) O.M.H.

Rien à mentionner.

e) Sécurité incendie

Rien à mentionner.

f) Culture

Trois rayons supplémentaires seront commandés pour la bibliothèque afin d'y mettre des livres supplémentaires.

CORRESPONDANCE

Cathy Poulin participe au colloque de zone de l'ADMQ qui aura lieu les 15 & 16 septembre prochain à Scott-Jonction. Le coût d'inscription est de 90\$.

Il est proposé par Julie Simard et adopté à l'unanimité que Cathy Poulin participe à la formation annuelle de PG Megagest qui est le système comptable de la municipalité, qui aura lieu le 25 octobre prochain à Québec. Les frais d'inscription sont de 275\$.

Lettre de remerciement de Damien Groleau pour la rapidité à laquelle la municipalité a agit lors du sinistre du 28 août dernier.

Lettre de remerciement de la Municipalité de Tring-Jonction pour leur avoir fourni de l'eau en juillet dernier.

Lettre de remerciement du Conseil de Fabrique de Saint-Frédéric pour le don accordé lors de la messe du 160^e anniversaire.

Demande de Marielle Cloutier pour le remboursement d'une fontaine décorative qui a été endommagée lors du déneigement. Le montant demandé est de 512.66\$. À rediscuter.

Demande d'une citoyenne de Saint-Frédéric pour la location gratuite de la salle communautaire pour des ateliers d'arts plastique et de conversation anglaise. Une réponse lui sera envoyée pour lui demander de faire sa demande à l'école car le conseil juge qu'il serait plus approprié de les faire à cet endroit.

Offre de partenariat du CLD Robert-Cliche pour la Soirée des Sommets. Il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric opte pour le partenariat bronze au coût de 100\$.

Convocation de la Fondation Marc-André Jacques à leur souper-bénéfice qui aura lieu samedi le 24 septembre au coût de 30\$ par personne. Les élus qui veulent y participer le feront personnellement.

Il est proposé par Julie Simard et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric adhère à titre de membre à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière. La contribution annuelle est de 25\$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande si la municipalité de Tring-Jonction a l'intention de reconstruire la portion du Rang 3 qui a été coupé considérablement. Le conseil de Saint-Frédéric ne sait pas encore quelle décision ils ont pris à ce sujet.

Un résident du rang St-Amable mentionne que les dommages qu'il a subit sur son terrain sont la cause d'un fossé qui a débordé. Vu que celui-ci considère que ses dommages sont la responsabilité de la municipalité, car ce n'est pas l'eau d'un

ruisseau qui a débordé mais bien l'eau d'un fossé qui n'a pas suffi, il demande à ce que celle-ci répare lesdits dommages. Le conseil mentionne qu'il sera peut-être possible de lui donner de la terre de remplissage provenant des travaux de la Route 112. Des vérifications seront faites auprès de l'entrepreneur dès le lendemain matin.

En effet, après en avoir discuté, le conseil a décidé de revenir sur leur décision de donner toute la terre de remplissage à la Chambre de Commerce. Suite aux nombreuses demandes et aux citoyens qui ont subi des dommages sur leur terrain, le conseil a décidé de donner quelques voyages aux résidents qui en demandent mais en petite quantité et surtout en quantité égale pour tous.

Une citoyenne demande à ce que les pompiers qui sont venus en aide à une dame de la Route 276 soient honorés par une médaille de bravoure. Une demande sera faite au bureau de notre député Janvier Grondin.

VARIA

Rien à mentionner.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Michel Fortin à 22h10.

